

II. — RESOLUTION ADOPTÉE SANS RENVOI A UNE GRANDE COMMISSION

S-8/1. Pouvoirs des représentants à la huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs².

*2^e séance plénière
21 avril 1978*

² Documents officiels de l'Assemblée générale, huitième session extraordinaire, Annexes, point 3 de l'ordre du jour, document A/S-8/8.